



LYCEE PROFESSIONNEL Olivier GUICHARD
12, rue de la fauvette – 44350 – GUERANDE
Tél. 02.40.24.93.10 ce.0441550w@ac-nantes.fr
<http://guichard.paysdelaloire.e-lyco.fr/>



**AMÉNAGEMENTS
PAYSAGERS**



AQUACULTURE



CULTURES MARINES



FLEURISTE



**HORTICULTURE
& MARAÎCHAGE**



**HÔTELLERIE
& RESTAURATION**



**MAINTENANCE
AUTOMOBILE**



**MAINTENANCE DES
MATÉRIELS ESPACES VERTS**

NOS FORMATIONS | 02 40 24 93 10 | WWW.LYCEE-OLIVIER-GUICHARD.FR

TAXE D'APPRENTISSAGE Dépenses libératoires 13%

Comment verser la Taxe d'Apprentissage – dépenses libératoires 13% ?

Pour l'année 2021 (salaires 2020) vous pouvez la verser directement à notre établissement par virement

IBAN FR76 – 1007 – 1440 – 0000 – 0010 – 0109 - 284 **BIC** TRPUFRP1

ou par chèque bancaire à l'ordre de Agent comptable LP O. Guichard

Nous sommes habilités à la percevoir au titre de la catégorie A (CAP au BTS)

Si vous ne gérez pas ce versement faites suivre votre intention à votre service comptabilité ou expert-comptable indépendant.

A quoi sert la Taxe d'Apprentissage – dépenses libératoires 13% ?

Elle nous permet :

- D'acheter nos matières premières
- D'investir dans l'outillage
- De renouveler nos machines professionnelles

Vous participez ainsi à la formation de vos futurs collaborateurs.

Code UAI : 0441550W

Pour plus de renseignements, contactez votre référent Lycée :

M. Thierry BERTHO,
Directeur Délégué aux Formations
E-mail : thierry.bertho@ac-nantes.fr
Tél : 06.45.18.01.78